

Compte-Rendu du Conseil Municipal du jeudi 4 juin 2020

Présents :

- les 15 membres du Conseil Municipal
- Nathalie
- une habitante de la commune

Secrétaire de séance : Marie-Cécile

Gilles a tout d'abord procédé à la relecture du Procès Verbal du Conseil du 25/05/20 pendant lequel s'étaient déroulées les élections du maire et des adjoints puis nous l'avons tous signé. Il a ensuite lu l'ordre du jour.

1. Délégations du Conseil Municipal au maire

Lecture par Gilles des 19 délégations puis vote à main levée : 15 votes POUR

2. Création et élection d'un poste de Conseiller Délégué

Gilles a proposé la création d'un poste de conseiller délégué à l'agriculture, qui serait occupé par Cédric Cail. La question a été posée de savoir quelles seraient ses missions et si celles-ci ne pouvaient pas être conduites au sein de la Commission Travaux.

La réponse apportée fut qu'il y a un travail conséquent à réaliser sur les chemins d'exploitations et que le poste d'adjoint aux travaux de voirie occupé par Guenaël ne pourrait y répondre. Thierry s'est proposé pour suppléer Cédric.

Les missions du Conseiller Délégué seront donc les suivantes :

- Répertorier les travaux à réaliser pour l'entretien des chemins d'exploitation, en concertation avec les agriculteurs
- S'occuper des concessions du cimetière, mettre à jour les places disponibles, etc.

Le vote a eu lieu à bulletin secret. Adeline a procédé au dépouillement.

Résultats :
- Cédric = 11 voix
- Votes blancs = 3
- Thierry = 1 voix

Cédric est élu Conseiller Délégué.

3. Délégations de fonction et de signature aux adjoints

ERIC → Délégations pour les Finances et Travaux (partie administrative, règlement des factures, etc.)

MARINE → Délégations pour les Affaires scolaires, toute la partie sociale ainsi que la Communication.

(Point sur la Communication : Il a été établi qu'afin de relayer au mieux les informations entre tous les membres du Conseil, pour un maximum de transparence, des comptes-rendus de chaque réunion de Commissions, de réunions du bureau et toute information générale importante, devront être rédigés et envoyés par mail à l'ensemble du Conseil. Gilles a néanmoins précisé que certaines informations confidentielles ne pourraient être relayées.)

GUENAËL → Délégations pour les Travaux : voirie (routes), élagage, travaux courants autres que ceux réalisés par des entreprises, gestion quotidienne (ex : poignées de porte à changer, etc.)

4. Indemnités de fonction des élus

L'enveloppe totale des indemnités maximales est de 2815,94€.

Le barème est établi ainsi : 40,3 % pour le maire et 10,7 % pour les adjoints.

Gilles nous a fait savoir qu'il comptait baisser son indemnité à 35 % de façon à ce que l'indemnité du Conseiller Délégué ne viennent pas s'ajouter au budget total.

Voici donc le montant des indemnités qui seront allouées :

- 1361,29€ au maire

- 416, 17€ aux adjoints

- 194, 47€ au conseiller délégué

Soit un total de 2804, 27€

Un vote à main levée a validé ces montants, à l'unanimité.

5. Composition des commissions communales

Gilles, en qualité de maire, est d'office dans toutes les commissions mais il a précisé qu'il n'irait pas à toutes les réunions.

Les commissions seront ouvertes aux habitants, exceptées les commissions Appel d'Offre, Travaux, Finances et Santé&Action Sociale. Cependant, tous ces thèmes pourront être abordés lors de réunions d'informations, etc.

Il y aura au moins 1 membre du Conseil dans chaque Commission, en qualité de référent/rapporteur.

1) Commission APPEL D'OFFRE

Elle est à composer rapidement car elle gère les devis pour la voirie, elle fait le suivi des réceptions de commandes sur les chantiers, etc.

Il y a un quorum (obligation du CGCT : Code Général des Collectivités Territoriales) de 3 titulaires et 3 suppléants :

Titulaires = Eric / Michel / Guénaël

Suppléants = Nicolas / David / Cédric

2) Commission TRAVAUX

Eric / Michel / Guénaël / Cédric

3) Commission FINANCES

Céline / Magali / Eric / Thierry / Michel

4) Commission TOURISME & PATRIMOINE

Le terme Environnement précédemment présent dans cette commission a été amputé sous la proposition de Marie-Cécile, afin de l'inclure avec le fleurissement, en renommant la commission Fleurissement « Paysage et Environnement ». La proposition a été acceptée.

Danie / Nicolas / Magali / Céline / Michel

5) Commission PAYSAGE & ENVIRONNEMENT

Marie-Cécile / Marine / Adeline

6) Commission VIE ASSOCIATIVE & CULTURE

Marine / Adeline

Il y aura très probablement plusieurs habitants intéressés par cette commission comme Christophe Guilloux, Vincent Le Meur, etc.

7) Commission COMMUNICATION

Elle est en charge de la rédaction du Bulletin Municipal. Elle sera également en charge de la gestion de la page Facebook une fois celle-ci créée, ainsi que de la rédaction des Newsletters à envoyer par mail aux habitants de la commune qui le souhaiteront.

Au sujet du Bulletin Municipal, ont été évoqués plusieurs points :

- penser à faire un petit mot en anglais afin d'inclure davantage cette part de la population saint-aignannaise
- poursuivre les portraits de saint-aignannais en pages spéciales (entrepreneurs...)
- inclure la liste de tous les services disponibles : commerçants, artisans, etc. avec leurs coordonnées

Marine / Marie-Cécile / Cédric

8) Commission CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Commission intéressante mais à repenser entièrement.

Réaliser un sondage auprès des enfants de la commune afin de voir s'ils seraient intéressés et quelles seraient leurs idées.

Ce qui a déjà été fait dans le précédent mandat : nichoirs à oiseaux, terrain de bosses, terrain de tennis...

9) Commission PERSONNEL

Céline / Guenaël / Cédric / Eric / Nicolas

Nous avons 6 membres du personnel : Nathalie, Bruno, Vincent, Annie, Jacqueline et Isabelle.

10) Commission IMPÔTS

Normalement, on doit présenter 24 noms aux Impôts (12 titulaires et 12 suppléants) puis le service des Impôts en choisit 6 de chaque.

Gilles n'a pas pu trouver 24 noms pour le moment mais il a listé 19 noms : une majorité d'habitants de la commune + Stéphane De Pontavice (possède des bois sur la commune) + 3 membres du Conseil : Adeline, Thierry et Michel.

Il y a une réunion par an. Leur travail est de faire un point sur les travaux réalisés chez les particuliers, afin d'ajuster leur barème d'imposition foncière.

Trois commissions n'ont pu être mises en place ce soir :

- La commission SANTE & ACTION SOCIALE
- La commission Revitalisation des Bourgs Ruraux : COEUR DE BOURG
- La commission LOTISSEMENT

La commission Santé&Action Sociale sera composée de Marine, Adeline et Marie-Cécile. Christiane Ridez est d'ores et déjà intéressée pour la rejoindre également.

Pour être créée, cette commission attend la nomination des délégués familiaux de l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) qui en feront partie .

En attendant, Adeline s'est proposée pour être la référente « Covid-19 » sur la commune.

En effet, il y a d'ores et déjà des actions à mettre en place en regard de cette épidémie, comme le protocole sur l'aire naturelle de camping.

Cet exemple a soulevé un autre sujet sur lequel la Commission Tourisme & Patrimoine pourra se pencher : le sentiment d'inégalité entre les voyageurs qui payent (ceux de l'aire naturelle de camping), et ceux qui ne payent rien (ceux de l'aire de camping-cars). Gilles et Eric ont alors précisé que, malheureusement, nous ne pouvons pas y faire grand-chose car c'est Pontivy Communauté qui gère toutes les aires de camping-car de la Communauté de Communes, et la présidente de la Commission Tourisme de la Com Com, Gwénola de Araujo, est opposée au paiement des camping-caristes. Cependant, c'est la commune de St Aignan qui payent les charges comme l'eau. Pour pouvoir intervenir, il faudrait qu'un membre intègre cette commission Tourisme au sein de Pontivy Communauté.

En ce qui concerne la Commission Coeur de Bourg, nous attendons une réunion explicative de Daniel Croisé avant de la mettre en place. Nous savons déjà qu'il serait susceptible de continuer le travail au sein de cette commission, ainsi que Morgane Josset.

Pour ce qui est de la Commission Lotissement, il faudra très certainement remanier un peu le règlement du lotissement afin d'attirer de nouveaux acheteurs sur les terrains restés vacants, tout en gardant les lignes directrices afin que les habitants déjà présents, qui ont accepté ce règlement, ne se sentent pas floués non plus.

6. Adhésion à l'association BRUDED

BRUDED = Bretagne durable et Rurbaine pour un Développement Durable

Montant de l'adhésion = 0,30cts/hab x 605 habitants = 181,50€

Vote à l'unanimité pour la reconduite de cette adhésion.

1 Titulaire et 1 Suppléant : Marie-Cécile / Gilles

7. Questions diverses

- Morbihan Energie : Election de 2 délégués titulaires pour aller aux réunions → Eric et Michel, vote à l'unanimité.

Morbihan Energie finance le montant des travaux à hauteur de 50 %

-Référent Sécurité Routière :

Titulaire : Guénaël

Suppléant : Nicolas

Vote à l'unanimité

- Élection des délégués du SADIE

Titulaire : Marine

Suppléante 1 : Adeline

Suppléante 2 : Jacqueline

- Correspondant à la Défense

Titulaire : David

Suppléant : Guénaël

- CNAS (Comité National d'Action Sociale)

Titulaire : Guénaël

Marie-Cécile a ensuite procédé à la relecture du Compte-Rendu de ce Conseil.

Gilles a ensuite parlé de la situation du gîte de Botponal qui est en liquidation. Il faudra que le Conseil se positionne et décide de ce que nous voulons en faire car c'est un bien de valeur appartenant à la commune. Nous pensons continuer à faire la demande pour que le bien soit évalué.

Gilles (et déjà Stéphane avant lui) a été en contact avec une personne extérieure à la commune qui serait intéressée pour le racheter.

Date du prochain Conseil Municipal :

Lundi 22 juin 2020 à 19h45 (vote du Budget)